

Normes de Sécurité et Santé : Orientation et Informations pour les Entreprises Collaboratrices

Code : NT.00051.GN-SP.ESS

Édition : 1



Le texte suivant correspond à une traduction du texte original « Estándar de Seguridad y Salud: Orientación e información a Empresas Colaboradoras » (NT.00051.GN-SP.ESS), Édition 1, afin de faciliter la compréhension de son contenu par tous les employés de Gas Natural Fenosa. En cas de divergences quant à l'interprétation de la traduction, c'est le contenu de la version originale en espagnol en cours qui prévaudra à toutes fins utiles.

Date d'approbation : 05/02/2015
Date de traduction : 28/01/2015

Table des matières

	Page
1. Objet	4
2. Portée	4
3. Documents de référence	4
4. Définitions	4
5. Responsabilités	4
6. Déroulement	4
6.1. Atelier de leadership appliqué à la Sécurité et à la Santé	5
6.2. Atelier de sensibilisation à la Sécurité et à la Santé	5
7. Consignation des données	6

NT.00051.GN-SP.ESS		Date : 04/12/2014
Édition : 1		Page : 3 sur 7

Normes de Sécurité et Santé : Orientation et Informations pour les Entreprises Collaboratrices

1. Objet

Cette norme de Sécurité et Santé a pour objet d'établir les actions nécessaires à la transmission de l'Engagement de Sécurité et de Santé de Gas Natural Fenosa aux Entreprises Collaboratrices.

2. Portée

Cette norme s'applique à toutes les entreprises de Gas Natural Fenosa avec participation majoritaire et à celles pour lesquelles l'entreprise a des responsabilités dans leur activité et leur gestion.

Les actions décrites dans ce document seront réalisées au moins pour les entreprises collaboratrices, ci-après EC, qui sont classées dans les familles d'achats avec criticité de risque en matière de Sécurité et Santé.

3. Documents de référence

NG.00002.GN : Manuel du système intégré de gestion de qualité, environnement, Sécurité et Santé.

NT.00034.GN-SP.ESS-PT.03 : Norme de Sécurité et Santé : contrôle préalable, inspections documentées et réunions de coordination avec les EC.

4. Définitions

- **Dynamiseur** : personne de Gas Natural Fenosa, ci-après la compagnie, désignée par l'unité d'affaires correspondante pour animer les sessions d'informations de l'Atelier de Leadership.
- **Atelier de leadership** : session d'informations animée par les dynamiseurs pour les personnes des EC ayant du personnel sous leur responsabilité et qui a pour but de transmettre les objectifs et les concepts du projet d'Engagement de Sécurité et de Santé (CSS) de Gas Natural Fenosa.
- **Atelier de sensibilisation** : session de formation animée directement par les EC et qui a pour but d'enraciner l'Engagement de Sécurité et Santé auprès du personnel des EC.

5. Responsabilités

Les responsabilités sont définies dans les différentes parties de cette norme technique.

6. Déroulement

L'orientation et les informations des EC se basent sur deux lignes d'actions :

- l'Atelier de leadership appliqué à la Sécurité et à la Santé
- l'Atelier de sensibilisation à la Sécurité et à la Santé

NT.00051.GN-SP.ESS		Date : 04/12/2014
Édition : 1		Page : 4 sur 7

6.1. Atelier de leadership appliqué à la Sécurité et à la Santé

Il a essentiellement deux objectifs :

- Transmission des concepts fondamentaux de l'Engagement de Sécurité et Santé de Gas Natural Fenosa, qui pose les bases pour que les EC les adoptent et les intègrent dans leur activité et gestion quotidiennes.
- Élaboration par les EC de leur propre plan d'actions pour la transmission des principes fondamentaux de l'Engagement de Sécurité et Santé à leurs propres employés et à leurs entreprises collaboratrices.

Le public cible de cet atelier est le personnel des EC qui sont des personnes sous leur responsabilité.

Les responsables de la transmission des informations aux EC seront les *Dynamiseurs* nommés par chacune des unités d'affaires/pays de la compagnie. Les sessions d'information seront intégrées dans les réunions de coordination conformément à la NT.00034.GN-AP.ESS-PT.03. Afin que la transmission soit homogène dans toutes les unités d'affaires/pays, les dynamiseurs seront formés au sein de l'Unité Corporative (UC).

Lorsque les EC auront reçu les informations par les dynamiseurs, ils devront à leur tour transmettre les principes fondamentaux de l'Engagement de Sécurité et Santé au sein de leurs entreprises.

Les informations mises à disposition des EC seront déposées auprès de l'Université Étendue (UE). Après demande auprès de l'UE, les EC pourront télécharger les informations autant de fois qu'elles l'estiment nécessaire sans qu'aucun coût ne leur soit imputé par Gas Natural Fenosa.

L'élaboration initiale de la documentation sera effectuée par le réseau des entreprises collaboratrices.

Il incombera aux unités d'affaires/pays d'élaborer un plan annuel de mise en place de l'Atelier et de détecter des besoins de sessions d'informations pour les EC nouvellement incorporées ou pour les EC existantes qui pourraient en avoir besoin.

Chacune des sessions ainsi que le compte-rendu de la réunion de coordination (NT.00034.GN-SP.ESS-PT-03) comprendra les informations décrites dans la partie 7.

6.2. Atelier de sensibilisation à la Sécurité et à la Santé

Il a essentiellement deux objectifs :

- Motiver l'ensemble des employés des EC, qui n'ont pas de personnel sous leur responsabilité, à prendre part activement à l'Engagement de Sécurité et Santé de la compagnie.
- Développer auprès des employés leur capacité à éviter des incidents et à travailler en équipe en leur fournissant des informations d'aptitudes spécifiques telles que :

NT.00051.GN-SP.ESS		Date : 04/12/2014
Édition : 1		Page : 5 sur 7

Normes de Sécurité et Santé : Orientation et Informations pour les Entreprises Collaboratrices

- Reconnaître, corriger et éviter des conditions d'insécurité.
- Reconnaître des actes d'insécurité.
- Prévenir des blessures faisant suite à des actions d'insécurité.
- Prévenir des collègues de travail qu'ils agissent en insécurité.

La compagnie sera responsable d'exiger contractuellement ces sessions de formation, et les EC seront responsables de leur organisation. À la fin de ces sessions, la compagnie remettra un certificat personnel (modèle du formulaire NT.00051.GN-SP.ESS-FO.01) à chaque participant et elle renseignera l'obtention de ce certificat sur la plate-forme CONTROLAR¹.

Les EC pourront animer cet atelier de sensibilisation avec leur propre base de documentation ou à l'aide du module de l'atelier préparé par Gas Natural Fenosa et mis à disposition des EC via l'UE après une demande expresse.

De même, les formateurs des EC pourront être des salariés ou des personnes externes², ils pourront être informés par l'UE de la compagnie s'ils en ont besoin ou s'ils le demandent via le processus habituel de l'UE.

7. Consignation des données

Le registre de l'Atelier du Leadership appliqué à la Sécurité et la Santé sera le compte-rendu de la réunion de coordination (NT.00034.GN-SP.ESS-PT.03) et il disposera des contenus suivants :

- DATE, jour de réalisation de la session.
- DYNAMISEUR, prénom et nom de la personne qui réalise la session.
- UNITÉ/UNITÉS PARTICIPANTES, unité ou unités d'organisation de la compagnie pour laquelle la session est réalisée (il peut y avoir le cas que le dynamiseur n'appartient pas à l'unité, voire qu'un même dynamiseur donne des sessions pour différentes unités d'organisation d'une unité d'affaires/d'un pays.)
- EC, raison sociale des entreprises sous-traitantes qui assistent à l'atelier.
- NOMBRE DE PARTICIPANTS, nombre de personnes des EC qui assistent à l'atelier.
- NIVEAU DE PARTICIPATION, indiquer si l'attitude des participants était « très participative », « participative » ou « peu participative ».
- NIVEAU DE CONNAISSANCE du projet d'Engagement de Sécurité et Santé de la compagnie, (indiquer si avant la session le collectif des participants connaissait le projet « très bien », « un peu » ou « pas du tout »).

¹ Dans les pays où elle est installée, dans les autres, ce sera l'unité d'affaires qui déterminera le processus d'information.

² Ces formateurs externes ne pourront pas être de Gas Natural Fenosa.

NT.00051.GN-SP.ESS		Date : 04/12/2014
Édition : 1		Page : 6 sur 7

Normes de Sécurité et Santé : Orientation et Informations pour les Entreprises Collaboratrices

- ASPECTS POSITIFS DE LA SESSION, commentaires sur des aspects positifs de la session.
- ASPECTS NÉGATIFS DE LA SESSION, commentaires sur des aspects négatifs de la session.
- DOUTES des participants sur le projet d'Engagement de Sécurité et Santé de la compagnie.
- OBSERVATIONS.

NT.00051.GN-SP.ESS-FO.01 Certificat de présence à l'atelier de sensibilisation de Sécurité et Santé

NT.00051.GN-SP.ESS		Date : 04/12/2014
Édition : 1		Page : 7 sur 7

Évaluez le besoin d'imprimer ce document. Une fois imprimé, celui-ci a valeur de copie non contrôlée. Protégeons l'environnement.

Propriété de Gas Natural Fenosa. Reproduction interdite.

CERTIFICAT DE PRÉSENCE À L'ATELIER DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ

Monsieur/Madame *Prénom/Nom* (n° d'identification) du responsable de l'EC, certifie que :

En premier lieu, Monsieur/Madame *Prénom/Nom* (n° d'identification) de l'employé, au jour / mois / année a assisté de manière satisfaisante à l'Atelier de Sensibilisation à la Sécurité et à la Santé.

En deuxième lieu, Monsieur/Madame *Prénom/Nom* (n° d'identification) du formateur qui a animé l'Atelier, de l'entreprise¹ *Raison sociale de l'entreprise*, a animé l'Atelier de sSensibilisation à la Sécurité et à la Santé d'une durée de *Indiquer le nombre d'heures de la session* heures et il comportait les thèmes répertoriés dans le pied de page de ce certificat.

Signature du
responsable de l'EC

Signature du formateur

Signature de l'employé

Pied de page mentionné :

Thème 1 Définition des incidents et accidents

Thème 2 Comportements réactifs et proactifs

Thème 3 Comment prévenir les incidents

Thème 4 Cinq principes de base Engagement de sécurité et santé de Gas Natural Fenosa

Thème 5 Leadership appliqué à la sécurité et à la santé

¹ Cela ne sera nécessaire que si le formateur n'appartient pas à la même entreprise